



**HAL**  
open science

## Libye

Olivier Pliez

► **To cite this version:**

Olivier Pliez. Libye. Gildas Simon. Dictionnaire des migrations internationales. Approche géohistorique, Armand Colin, pp.272-276, 2015, 978-2-200-25012-6. hal-01398024

**HAL Id: hal-01398024**

**<https://hal.science/hal-01398024>**

Submitted on 16 Nov 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **LIBYE**

### **Olivier Pliez**

La Libye, immense pays aride et sous-peuplé, qui est passé au cours des années 1970, d'une grande pauvreté au statut d'Etat rentier de ses ressources en hydrocarbures, se situe en bonne place comme foyer régional d'immigration, au même titre que les Etats du Golfe. Cette ancienne colonie italienne, indépendante en 1951 fonctionne historiquement sur la base d'espaces migratoires fragmentés selon des bases ethniques, tribales ou confessionnelles, souvent de faible poids numérique, mais ancrés dans la longue durée de ses relations avec ses voisins subsahariens et de la façade méditerranéenne. Ces liens circulatoires constituent le socle des systèmes migratoires, maghrébin, égyptien et sahélien, à la croisée des mondes arabes, entre Maghreb et Machrek, et charnière entre Méditerranée et Sahel. La révolution de 2011 et l'état de crise mettent en lumière ces tensions structurantes.

## **IMMIGRATION**

### **Relations transsahariennes et formation d'espaces migratoires transfrontaliers au XIX<sup>e</sup> siècle**

A la faveur de la phase d'expansion que connaissent les économies urbaines maghrébines aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>ème</sup> siècles, les brassages de populations sont très importants. Des émigrants ruraux libyens convergent vers la Cyrénaïque et la Tripolitaine. Vers 1850, Tripoli compte au moins 30 000 habitants parmi lesquels 17 000 musulmans, 8 000 juifs, 4 000 Maltais, 900 Italiens et une centaine d'Européens de différentes nationalités. Dans le Sahara central, la restructuration des axes migratoires et marchands s'effectue en deux temps alors que la concurrence s'exacerbe entre les Ottomans et les Européens pour le contrôle des routes transsahariennes. Dans le sud-ouest, durant les années 1830, la tribu des AwladSliman et leurs alliés contrôlent un vaste hinterland qui s'étend du Fezzan, à Syrte et Benghazi et s'appuient sur un réseau de négociants du Sahel aux ports méditerranéens. Les Ottomans perçoivent cette puissance commerciale comme une menace ; ils défont les AwladSliman en 1842 et les poussent à l'exil vers le Sud. Au nord du Lac Tchad, ces derniers reconstruisent une niche commerciale et s'imposent en une décennie comme un maillon essentiel du commerce transsaharien, continuant à commercer avec les membres de leur tribu demeurée au Fezzan. La fin du 19<sup>ème</sup> siècle marque le déclin de la puissance des AwladSliman. La route orientale qui relie la Cyrénaïque et le Waddaï connaît alors son apogée, sous la houlette de la confrérie de la *Senoussiya*. Cette confrérie musulmane, prônant un Islam austère et la pratique du commerce, construit en quelques décennies un vaste réseau commerçant, bénéficiant du déclin des autres axes régionaux dans un corridor qui demeure encore relativement protégé jusqu'au début du 20<sup>ème</sup> siècle de la pression italienne au nord, française à l'ouest et au sud et aux turbulences du Soudan. Les dirigeants successifs de la confrérie vont fédérer les segments de routes d'échanges, transcender les clivages ethniques et tribaux qui constituaient à la fois la force et la faiblesse des échanges. Cet espace relationnel est démantelé par les puissances coloniales. Ses membres, les Ikhwan (Frères) se dispersent entre le Niger, le Tchad et l'Égypte des années 1910 aux années 1930. Ils sont, avec leurs descendants, des acteurs majeurs et peu visibles de la réactivation des routes transsahariennes de la migration et du commerce des années 2000 mais aussi des relations transfrontalières entre la Cyrénaïque et l'ouest de l'Égypte.

### **La Libye, une colonie italienne au cœur de la Méditerranée (1922-1951)**

La pénétration coloniale est aussi un moteur migratoire car l'opposition à l'implantation française en Tunisie fin 19<sup>ème</sup>, entraîne la fuite des groupes tribaux du sud-est de la Tunisie de l'autre côté de la frontière (un dixième de la population de la Régence se

serait réfugiée en Libye). Mais la Libye (Tripolitaine et Cyrénaïque), ancienne province de l'empire ottoman, passe sous contrôle italien à la suite de la guerre italo-ottomane et le traité de Lausanne (1922). La conquête militaire de ce pays pauvre et ruiné devient un enjeu important pour la réalisation des ambitions du pouvoir fasciste. Des dizaines de milliers de Libyens se réfugient alors dans le Sud tunisien. Les lois de 1928 et 1929 favorisent la « colonisation démographique » par l'aide financière à l'installation de paysans italiens dans les zones côtières. Dans le cadre de la mise en valeur agricole (irrigation, création de villages de colonisation) et du développement du réseau routier et ferroviaire, on encourage l'émigration sur l'autre rive de la Méditerranée ; on estime à 400 000 le nombre d'Italiens qui s'installent principalement dans les villes de Tripoli (40 000) et de Benghazi (14 000), et dans le secteur agricole côtier (viticulture, oliveraie, tabac) ; en 1938, ces régions côtières sont annexées à l'Italie avec le statut de département. Mais cette politique de peuplement est en définitive un échec ; à la veille de la seconde guerre mondiale, il ne restait plus que 140 000 italiens en Libye en 1940 que la reconquête par les troupes alliées (1943) allait contraindre à regagner la péninsule. Lors de son accession à l'indépendance, en 1951, le Royaume de Libye est exsangue après avoir farouchement résisté à la colonisation italienne (1911-1943) et avoir été l'un des théâtres du second conflit mondial. L'apaisement de la situation et surtout l'accession à l'indépendance (1951) permettent aux réfugiés en Tunisie de se réinstaller en Libye alors que Tripoli s'affirme comme le principal pôle d'attraction des migrants libyens ; une tendance qui s'accroît avec le boom pétrolier. Ces migrations forcées de part et d'autre de la frontière participent à la formation d'un espace relationnel transfrontalier durablement inscrit entre le Sud-Est tunisien, la Tripolitaine et le Djebel Nefousa. La Cyrénaïque, plus isolée face à l'Ouest égyptien, faiblement peuplé de groupes bédouins n'entretient pas de telles relations de proximité.

### **Rente pétrolière et immigration de masse (1960-2006)**

Vaste et peu peuplé (1,09 million en 1951), il trouve une manne grâce à l'exploitation des gisements d'hydrocarbures, à partir de 1961. C'est avec l'arrivée au pouvoir de Mouammar Kadhafi en 1969, qui nationalise le secteur des hydrocarbures puis le boom pétrolier de 1973, que l'économie libyenne devient réellement « rentière ». La Libye dispose alors de moyens exceptionnels pour lancer un ambitieux programme de planification économique et sociale afin d'accélérer le développement du pays. C'est cependant au prix d'une triple dépendance qui demeure jusqu'à présent la source de fragilités structurelles, vis-à-vis de la variabilité du prix des hydrocarbures, de l'importation de biens alimentaires, de consommation et de technologie et de la main-d'œuvre immigrée. Ce programme se heurte en effet rapidement à la faiblesse du taux global d'activité de la population libyenne qui n'est que de 20% pour les hommes et de 7% pour les femmes en 1975. Les autorités libyennes recourent alors massivement à la main-d'œuvre étrangère qui compte pour 20% des actifs en 1975, monte à 40% en 1984 et se maintient à hauteur de la moitié de la population active durant les années 1980, alors qu'elle atteint déjà 70% dans les Etats arabes du Golfe en 1985. A partir des années 1990, elle décroît, jusqu'à 10% en 2006 mais la régression est un leurre statistique qui cache l'accroissement sans précédent de l'immigration vers l'économie informelle. Les années 1970 sont fortement marquées par l'immigration arabe (91% du total des résidents étrangers) depuis la Tunisie et l'Egypte principalement. Libyens et immigrés investissent déjà inégalement les différents secteurs d'activités. En 1975, plus du tiers de la population active libyenne travaille dans la fonction publique et un quart est toujours engagé dans une agriculture de subsistance peu productive. Les immigrés, au contraire, sont très présents dans l'industrie de transformation, la construction ou l'enseignement. La prépondérance de l'immigration arabe s'atténue durant les années 1980 avec la venue massive de travailleurs sous contrat depuis l'Asie (34% du nombre total des résidents étrangers en Libye) et l'Europe

(19%) liée à la mise en œuvre par le gouvernement de projets d'aménagement dans tout le pays. Mais ce modèle rentier montre rapidement ses limites, avec l'effondrement des cours des hydrocarbures qui entraîne un net ralentissement des grands travaux (à la notable exception de la Grande Rivière Artificielle) à partir de la deuxième moitié des années 1980.

### **Les expulsions comme outil de la politique migratoire**

L'origine des migrants en Libye devient alors soumise à deux paramètres : géopolitique d'une part, car les flux d'immigration varient selon les relations que le régime de Tripoli entretient avec les Etats dont sont originaires les immigrés ; économique d'autre part, car la main-d'œuvre immigrée devient une variable d'ajustement selon la conjoncture. Dès les années 1970, des mesures d'expulsions frappent régulièrement les communautés tunisienne et égyptienne qui sont souvent réduites au rang de simples instruments des relations bilatérales houleuses entre Tripoli et ses voisins. C'est surtout après le pic pétrolier de 1981, lorsque le prix des hydrocarbures s'effrite que cette médiocre conjoncture économique a l'effet d'un révélateur de la dépendance libyenne vis-à-vis de la main-d'œuvre étrangère. Des mesures rapides et radicales de réduction de leur présence sont prises dans les sociétés et les entreprises publiques. L'année 1985 marque un tournant puisque près de 80 000 personnes, soit le quart des immigrés présents sur le sol libyen, sont expulsés, Tunisiens et Egyptiens au premier chef mais aussi Asiatiques. Si la récession pétrolière constitue une raison objective à la décision des autorités libyennes, les conséquences de ces expulsions sont négatives car l'image de la Libye est durablement dégradée aux yeux de l'opinion publique arabe. La portée réelle de ces mesures demeure en outre limitée car sans la présence des immigrés, ce sont des pans entiers de l'économie et de l'administration qui ne peuvent plus fonctionner. Dès 1987, et surtout 1989 lorsque la frontière égypto-libyenne est rouverte, ils reviennent progressivement. La crise économique profonde que traverse la Libye sous embargo dans les années 1990 systématise l'instrumentalisation des immigrés entre opportunisme géopolitique et conjoncture économique. Mesures visant à privilégier l'emploi des nationaux et décisions d'expulsion se succèdent, assorties de justifications politiques : les Palestiniens après les accords d'Oslo (1993), les Soudanais victimes de la dégradation des relations entre Khartoum et Tripoli sont reconduits sans ménagement jusqu'aux frontières de la Libye. Au total, 335 000 étrangers auraient quitté le pays en 1995 dont 200 000 expulsés. Ces décisions sont une fois encore de faible portée car Tripoli est forcé de faire appel à de nouveaux immigrés afin de compenser le départ de ceux qui ont été expulsés peu de temps auparavant. Malgré ces vicissitudes, les immigrés qui investissent tous les secteurs d'activités demeurent présents sur l'ensemble du territoire libyen, dans les principales villes (Tripoli, Benghazi, Misrata) autant que dans les espaces ruraux (périmètres irrigués de la Jeffara) ou dans les sites d'exploitation des hydrocarbures. De nouvelles orientations se dessinent néanmoins car la baisse du nombre de résidents étrangers s'accompagne au fil des années 1990 du poids croissant des originaires du Machrek (61% des étrangers en 2006) et pour un tiers d'Afrique subsaharienne (3% en 1973, 9% en 1984 et 34% en 1995 ; 23,5% en 2006). Ces derniers marquent la montée en puissance du transit et leur présence croissante au Sahara.

### **Transit africain : un champ migratoire transsaharien inscrit dans la longue durée**

Depuis les années 2000, les médias ont attiré notre regard vers les milliers d'Africains originaires du Sud du Sahara qui prennent des risques mortels en traversant la Mer Méditerranée depuis la Libye. Cette image-là est réelle mais aussi partielle car elle gomme la dimension historique de ces mouvements humains. Durant les années 1950-1960, des migrations de travailleurs s'enclenchent depuis les régions les plus enclavées du Sahel vers les chantiers et les sites libyens d'exploitation des hydrocarbures. Ces champs migratoires s'étendent et s'amplifient, à partir des années 1970, lorsque les cycles de sécheresse frappent durement les cheptels des pasteurs sur les marges saharo-sahéliennes. Au cours de la décennie

suiuante, à mesure que les conflits se multiplient au Sahel, les flux de réfugiés à destination de la Libye s'intensifient avec l'arrivée de Touaregs nigériens mais aussi par celle de dizaines de milliers de réfugiés et de rapatriés libyens vivant au Tchad qui se fixent dans toutes les localités sahariennes lors de la guerre contre le Tchad (1973-1994). Les conditions de l'extension d'un espace de circulation saharo-sahélien à l'ensemble du continent africain à partir des années 1990 sont désormais connues : développement de nouvelles zones de turbulences (Côte d'Ivoire, Darfour, ...) ; détérioration du pouvoir d'achat ; généralisation du régime des visas dans l'espace Schengen. Tripoli ouvre alors ses frontières méridionales et des mesures tentent de donner corps à un espace de circulation migratoire et marchand par la signature d'accords bi- et multilatéraux de libre-circulation afin de pallier la fermeture des routes aériennes consécutives à l'embargo onusien. Si après 1995, la Libye demeure un foyer d'immigration arabe important, surtout égyptienne, elle devient alors aussi un espace de transit entre l'Afrique et l'Europe. Ainsi, alors que moins de 40 000 Subsahariens résident en Libye selon le recensement de 1995, leur présence aurait culminé à 1,5 millions vers l'an 2000, chiffre qui demeure le plus fréquemment avancé par des officiels libyens, avant de baisser à 600 000 vers 2005. Les estimations les plus récentes demeurent tout aussi floues puisque sur les 2,5 millions d'étrangers présents début 2011, 1 million étaient Egyptiens, 80000 Pakistanais, 59000 Soudanais, 63000 Bangladeshis, 26000 Philippins, 10500 Vietnamiens et de nombreux Africains subsahariens, principalement du Niger, du Tchad, du Mali, du Nigeria et du Ghana. A observer le contraste entre des données précises concernant certaines nationalités et l'imprécision concernant la présence d'autres ressortissants étrangers, il ne s'agit d'évidence là que d'ordres de grandeur à manier avec précaution car le régime libyen a sans cesse fait preuve d'ambiguïté, évoquant tantôt l'Afrique subsaharienne, tantôt le continent, qui, de plus gomme les disparités régionales ; ainsi, près de 90 % des ressortissants d'Afrique subsaharienne recensés en Libye en 1995 sont originaires des États sahéliers frontaliers de la Libye (Soudan, Tchad et Niger). Or, si une importante présence de ressortissants d'Afrique subsaharienne a pu servir la politique africaine du régime libyen, elle ne peut que le desservir lorsqu'il est pointé du doigt par la communauté internationale à cause du laxisme de sa politique migratoire.

### **Contrôler la migration de transit : la Libye gendarme de l'Europe**

A partir de 2001, soumise à la triple contrainte de la pression de son opinion publique, du souci de ménager ses partenaires africains et de répondre aux injonctions de l'Union européenne, la Libye est sommée de durcir ses positions quitte à considérer les immigrés subsahariens comme des potentiels candidats au transit migratoire. Ces derniers ne constituent pourtant qu'une minorité des flux à destination de l'Italie, très majoritairement composés de Maghrébins et d'Égyptiens. Le rôle de *Frontex*, l'agence communautaire chargée de contrôler les frontières externes de l'Europe, devient effectif en Libye au printemps 2007. Deux ans plus tard, suite à la coopération entre Tripoli et l'UE, au premier chef l'Italie, le corridor libyen, point nodal de la « route méditerranéenne centrale de l'immigration illégale » est réduit au rang d'itinéraire mineur. La multiplication des tensions, des contrôles et la diversification des itinéraires entraîne l'allongement de la durée du séjour des migrants dans les lieux traversés et contribue par conséquent à la pérennisation des espaces de transit sur les routes. Les relais sahariens de quelques milliers d'habitants qui vivent de l'économie de transit bien au-delà des frontières de la Libye se sont multipliés sur les routes migratoires qui relient la Libye au Sahel vers le Niger, le Tchad et le Soudan. Les villes du Saharalibyen, Sebha et Koufra, qui jalonnent les pistes et les routes empruntées présentent désormais une double facette : à la fois « villes d'Etat », créées ou renforcées par les pouvoirs publics, mais aussi villes de transit, connectées à des réseaux qui les animent dans la durée et les transforment. Elles comptent plusieurs dizaines de milliers d'habitants, en accueillant tour à tour depuis

plusieurs décennies les paysans qui ont quitté les oasis, les nomades, les réfugiés et les migrants. À un troisième niveau, dans les villes de Tripoli et Benghazi sur le littoral méditerranéen, on observe aujourd'hui l'intensité des stratégies à l'œuvre de la part des migrants en lien avec ceux qui leur proposent leur aide : églises, universités, ONG... Mais ce mouvement est réversible et l'arrêt de la circulation peut très rapidement entraîner le déclin des espaces urbains, des fonctions de négoce et de transport liées au transit.

## **EMIGRATION**

### **L'émigration de travailleurs noirs du Fezzan vers la Tunisie coloniale**

Les flux Libye-Tunisie sont particulièrement intenses. Jusqu'en 1911, lorsque les Italiens prennent pied à Tripoli, les mouvements migratoires sont peu contrôlés et la frontière incomplètement délimitée, les Libyens circulant dans un espace sous la tutelle ottomane. Pour la Tunisie, les populations rurales pauvres de la Tripolitaine et les Berbères du Jebel Nefousa constituent un important bassin de main-d'œuvre. Même lorsque la colonisation française accélère la délimitation de la frontière entre la Tunisie et la Libye, l'émigration libyenne vers les domaines coloniaux et les villes de Tunisie s'amplifie avec la venue de travailleurs saisonniers, d'ascendance africaine, du lointain Fezzan et même du Sahel (Bornou, Waddai, Birgou au Tchad), cependant que des membres de la communauté juive libyenne s'installent dans les villes de Gabès, Sfax, Mahdia.

### **La révolution libyenne et ses effets migratoires**

La guerre civile qui, en 2011, a secoué la Libye et a abouti au renversement du régime de Kadhafi provoque la fuite de 1 128 985 de personnes vers les pays voisins, le développement de camps de réfugiés et l'installation de Libyens en Tunisie et en Égypte, bien qu'une partie des étrangers demeure malgré tout dans le pays. Les Égyptiens constituent le contingent le plus important (830 000), suivi par les Tunisiens (90 000) les Turcs (25 000) et 200 000 réfugiés d'Asie (Bangladesh, Chine, Inde, Philippines, Thaïlande, Vietnam) et enfin de 10 000 Occidentaux (U.E., États-Unis). On observe au cours de la période le retour au Sahel de plusieurs centaines de milliers de réfugiés (Niger, Tchad). Dès 2012, les premiers signes sont déjà cependant perceptibles d'une volonté de retour des migrants qualifiés ou non, originaires d'États qui comptent sur ces remises (Bangladesh, Égypte, ...) dans une économie libyenne qui a structurellement besoin de leur présence.

## **Bibliographie**

Bredeloup S., Pliez O., 2011, « The Libyan Migration Corridor », in *Improving EU and US Immigration Systems' Capacity for Responding to Global Challenges: Learning from experiences'*, Directorate-General for External Relations of the European Commission.

Chandoul M., Boubakri H., Simon G., Costa-Lascoux J., 1991, « Migrations clandestines et contrebande à la frontière tuniso-libyenne », *Revue européenne de migrations internationales*. Vol. 7 n°2, pp. 155-162.

Despois J., 1935, *Le Djebel Nefousa (Tripolitaine). Etude Géographique*. Paris, Larose, - in 8°, 352 p., 20 fig., 20 pl., 3 cartes h.t.

Di Bartolomeo A., Jalaudin T., Perrin D., 2011, *Migration Profile Libya, CARIM*, [http://www.carim.org/public/migrationprofiles/MP\\_Libya\\_EN.pdf](http://www.carim.org/public/migrationprofiles/MP_Libya_EN.pdf)

Fargues P., Fandrich C., 2012, *Migration after the Arab Spring*, MPC Research Report 2012/09, <http://www.migrationpolicycentre.eu/docs/MPC%202012%20EN%2009.pdf>

Harrison R. S., 1967, "Migrants in the City of Tripoli, Libya", *Geographical Review*, Vol. 57, n°3, pp. 397-423

Lafi N., 1994, « Les relations de Malte et de Tripoli de Barbarie au XIXe siècle ». In: Revue du monde musulman et de la Méditerranée, n°71, pp. 127-142.

Martel A., 1965, *Les confins saharo-tripolitains de la Tunisie (1811-1911)*, éd. Presses universitaires de France, Paris

Miège J.L., 1975, « La Libye et le commerce transsaharien au XIXème siècle », Revue de l'Occident Méditerranéen et de la Méditerranée, 1er sem., pp.135-168.

Plietz, O., 2004, *La nouvelle Libye - Sociétés, espaces et géopolitique au lendemain de l'embargo*, Karthala-IREMAM.

Poncet J., 1961, *La colonisation et l'agriculture européennes en Tunisie depuis 1881*, Paris, Mouton & Co, p. 187-192

Taïeb J. 1992, « Les Juifs du Maghreb au XIXe siècle. Aperçus de démographie historique et répartition géographique », *Population*, n°1, pp. 85-103.